

Rennes, le 8 juin 2017

Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 - Rennes

à

Madame la Présidente
du Conseil départemental du Finistère
Maison du Département
32 boulevard Dupleix
CS29029 - 29196 Quimper Cedex

Lettre R/AR : 1A136 770 4745 2

Objet : demande de communication de documents administratifs

Madame la Présidente,

Par la présente, je viens solliciter communication des pièces constitutives du dossier de demande de subvention formulée par « Les Mutuelles de Bretagne » à l'origine de la décision 2011-CP12-044 de la commission permanente en date du 1^{er} décembre 2011.

Je souhaite, dans toute la mesure du possible, une transmission par courriel à mon adresse : patrick.jehannin@gmail.com.

En toutes hypothèses, je suis disposé à régler les éventuels frais de communication.

Comme vous le savez, « *l'administration a un mois pour répondre à une demande, faute de quoi le silence est regardé comme une décision implicite de refus de communication* », susceptible d'être suivie d'une saisine de la CADA.

Vous remerciant par avance de votre diligence, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute ma considération.

Patrick Jéhannin